

DÉPARTEMENT DES YVELINES
MAIRIE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025 -

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt sept novembre à dix-sept heures,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale, légalement réuni au lieu ordinaire de
ses séances sous la Vice-Présidence de
Madame Gwendoline DESFORGES.

Étaient présents :

Madame Gwendoline DESFORGES
Monsieur Pascal SIMONNET
Monsieur Pierrick FOURNIER
Madame Anne-Laure de BROSSES
Madame Denise JOURDRIN
Monsieur Jacques LELUBRE
Madame Laurence de CHABOT
Madame Véronique BECQUET
Monsieur Philippe CLOUS
Monsieur Elhadji DIALLO
Madame Marie-Laure de BECDELIÈVRE
Monsieur Bernard LONGATTE
Madame Michèle BIANCO

Nombre de membres :

En exercice : 17

Présents : 13

Votants : 16

N° 2025-19 :

Fixation des tarifs pour les sorties
organisées en 2026 à destination
des personnes âgées et/ou retraitées

Membre absent avec pouvoir :

Madame Laurence BERNARD
(pouvoir à Madame Gwendoline DESFORGES)
Madame Marie-Josèphe MARIE
(pouvoir à Madame Denise JOURDRIN)
Madame Hélène de FUMICHON
(pouvoir à Monsieur Philippe CLOUS)

Membre absent sans pouvoir :

Madame Agnès THÉBAUD

Madame Stéphanie LESPINAS, Responsable du
C.C.A.S. – Service Vie Sociale, est secrétaire de séance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION du
CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE du PECQ
DU 27 NOVEMBRE 2025

N° : 2025-19

Objet : Fixation des tarifs pour les sorties organisées en 2026 à destination des personnes âgées et/ou retraitées.

Madame la Vice-Présidente explique aux membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de ses attributions, le C.C.A.S. anime une action de prévention et de développement social dans la commune. À ce titre, il organise des sorties directement orientées vers les personnes âgées et/ou retraitées ou tout autre public en difficulté, en particulier les adhérents aux Ateliers Repas « Mardi Délicieux » organisés par la CESF, sachant que la Ville du Pecq fait de la lutte contre l'isolement l'une de ses priorités. C'est ainsi que le service Vie sociale a fixé les tarifs suivants concernant ces sorties pour l'année 2026 :

SORTIES 2026	TARIF FIXÉ 100 % Par personne	TARIFS DÉGRESSIFS (*) Par personne		Observations
Conférence Histoire de l'Art par Lionel de KERYS « Florence au cœur de la Toscane » Au QUAI 3 MARDI 3 FÉVRIER	8,00 €	-	-	Pas de transport
Pièce de Théâtre « Mon jour de chance » Théâtre Fontaine – Paris 9 ^{ème} DIMANCHE 8 MARS	45,00 €	Tarif A 20 % Tarif B 50 % Tarif C 80 % Tarif D 100 %	<u>Soit / Personne</u> 9,00 € 22,50 € 36,00 € 45,00 €	Avec Transport
Visite guidée de la Manufacture des Gobelins Ateliers des Gobelins – Paris 13 ^{ème} MARDI 14 AVRIL	45,00 €	Tarif A 20 % Tarif B 50 % Tarif C 80 % Tarif D 100 %	<u>Soit / Personne</u> 9,00 € 22,50 € 36,00 € 45,00 €	Avec Transport
Visite du château et des jardins du Domaine du CHAMP de BATAILLE Suivi d'un goûter JEUDI 21 MAI	55,00 €	Tarif A 20 % Tarif B 50 % Tarif C 80 % Tarif D 100 %	<u>Soit / Personne</u> 11,00 € 27,50 € 44,00 € 55,00 €	Avec Transport
Journée à Cabourg avec déjeuner et visite de la ville en petit-train JEUDI 23 JUILLET	80,00 €	Tarif A 20 % Tarif B 50 % Tarif C 80 % Tarif D 100 %	<u>Soit / Personne</u> 16,00 € 40,00 € 64,00 € 80,00 €	Avec Transport
Déjeuner et promenade autour du lac à Enghien- les-Bains (Val d'Oise) JEUDI 20 AOUT	45,00 €	Tarif A 20 % Tarif B 50 % Tarif C 80 % Tarif D 100 %	<u>Soit / Personne</u> 9,00 € 22,50 € 36,00 € 45,00 €	Avec Transport
Journée à Amiens et ses hortillonnages – déjeuner- croisière – visite du centre-ville JEUDI 17 SEPTEMBRE	80,00 €	Tarif A 20 % Tarif B 50 % Tarif C 80 % Tarif D 100 %	<u>Soit / Personne</u> 16,00 € 40,00 € 64,00 € 80,00 €	Avec Transport
Conférence Histoire de l'Art par Lionel de KERYS « Budapest, la perle du Danube » à la salle polyvalente du Pôle Wilson MARDI 3 NOVEMBRE	8,00 €	-	-	Pas de transport

(*) L'application des tarifs réduits en fonction du quotient familial pour les sorties organisées par le C.C.A.S. fait l'objet d'une délibération annuelle du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

... / ...

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de donner leur accord sur l'application des tarifs ci-dessus mentionnés.

Cet exposé entendu,

A l'unanimité des présents et représentés après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. donnent leur accord sur l'application des tarifs ci-dessus mentionnés.

Les recettes seront encaissées sur la Régie des Recettes diverses du C.C.A.S.

Publié le :



Fait et délibéré
Pour extrait conforme
La Vice-Présidente du C.C.A.S.,



Gwendoline DESFORGES
Adjointe au Maire

Accusé de réception en préfecture
078-267801397-20251127-2025-19-DE
Date de télétransmission : 03/12/2025
Date de réception préfecture : 03/12/2025